



Bonnes pratiques de base en matière de gestion des risques de sécurité : enseignements tirés des ONG nationales et locales au Sahel

Que peuvent faire les ONG locales et nationales pour mieux gérer les risques de sécurité ?

Les organisations humanitaires dans la région du Sahel sont confrontées à des environnements sécuritaires particulièrement complexes, à de graves difficultés d'accès et à une série de risques sérieux liés à la prolifération des groupes armés, notamment les enlèvements, les engins explosifs improvisés et les frappes de drones. Le renforcement des capacités de gestion des risques sécuritaires des acteurs humanitaires locaux par l'échange de connaissances et de leçons apprises est essentiel pour une action humanitaire efficace en faveur des civils au Sahel.

Ce document de synthèse présente quelques bonnes pratiques documentées par des ONGL du Mali et du Burkina Faso qui ont participé à un projet de recherche en avril 2024¹. Les bonnes pratiques sont classées en cinq catégories :

1. Structurer la gestion des risques de sécurité
2. Collecte d'informations, rapports et communication
3. Partenariats ONGL- ONGN
4. Externalisation de la gestion des risques de sécurité
5. Principes, engagement et comportement humanitaires.

1. Établir une structure ou un cadre de gestion des risques de sécurité

Bien que les contraintes budgétaires déterminent l'étendue des ressources en personnel, le fait de désigner au moins un point focal pour la sécurité facilite l'atténuation des risques, l'interaction avec les parties prenantes externes et la réaction en cas d'incident. Les petites organisations confient généralement les responsabilités en matière de sécurité à

d'autres postes, tels que les communications, les programmes ou la logistique. Lorsque les organisations disposent des capacités et d'un financement durable, elles peuvent engager un agent de sécurité spécialisé pour fournir des services de gestion des risques de sécurité plus complets aux opérations et participer à la création et/ou à l'application de politiques et de procédures.

Il est essentiel de déterminer qui est responsable de la sécurité dans l'organisation et dans chaque projet, mais il est tout aussi important de favoriser une culture de la sécurité dans l'organisation, dans laquelle tous les membres du personnel reconnaissent leur propre responsabilité à l'égard de leur sécurité personnelle et de celle de l'organisation, et contribuent à la planification et aux processus en matière de sécurité.

¹ Le présent document est développé dans le cadre de l'évaluation « Évaluer et améliorer les capacités de gestion des risques sécuritaires des ONG nationales au Sahel », commandée par GISF à Humanitarian Outcomes dans le cadre du projet PARTAGE. Les bonnes pratiques ont été identifiées lors des visites de pays en avril 2024.

**Exemples :**

- Une ONG locale interrogée a mis en place un réseau de communication sur la sécurité comprenant des personnes internes et externes, comme les autorités locales. Le personnel du siège est le principal responsable et, dans les zones rurales ou éloignées, il inclut des membres de la communauté locale qui peuvent fournir des informations contextuelles. Ce système permet de dresser une carte de tous les villages et d'établir une personne de contact pour chacun d'entre eux.
- Une ONG nationale interviewée veille à ce que chaque nouveau membre du personnel participe à une discussion introductive sur les activités de l'organisation, le langage qu'elle utilise et ce qu'elle peut ou ne peut pas dire. Cette conversation est réexaminée tous les deux mois pour s'assurer que les informations sont toujours à jour.
- Une autre ONG locale a constaté que l'implication du chef de l'organisation dans la prise de décision en matière de gestion des risques de sécurité permettait de mieux comprendre les besoins en matière de sécurité et d'en améliorer la hiérarchisation.

2. Collecte d'informations, rapports et communication

Une connaissance approfondie du contexte et des questions et dynamiques actuelles fait une différence significative dans la gestion des risques de sécurité, et c'est un domaine dans lequel les organisations locales ont un avantage naturel. Des discussions régulières avec l'ensemble du personnel sur l'évolution du contexte, la compréhension des tendances en matière de sécurité et le partage des préoccupations peuvent contribuer à prévenir et à atténuer l'impact des incidents de sécurité. Ces discussions peuvent être étayées par des informations provenant de sources ouvertes précises (par exemple, les médias de confiance) et par la consultation de personnes compétentes et dignes de confiance disposant d'informations actualisées à l'extérieur de l'organisation.

Exemples :

- Les groupes WhatsApp ou Facebook auxquels participent des organisations locales, nationales et internationales ont été identifiés comme une bonne source d'informations et de décisions fondées sur des données probantes. Il a également été noté que la protection des informations sensibles et des identités personnelles est importante lors de l'utilisation de ces plateformes publiques en ligne.
- Une ONG nationale considère les alertes flash d'OCHA comme une bonne option pour obtenir des analyses et des informations générales sur le contexte.
- L'obtention d'informations avant le déploiement de l'équipe auprès d'Alert 24 ou la participation aux réunions hebdomadaires de l'INSO ont également été mentionnées comme étant particulièrement utiles.
- Dans une ONG interrogée, tous les chefs de projet se réunissent chaque semaine pour discuter des incidents récents signalés par le personnel au chef de l'organisation et identifier les tendances possibles.
- L'importance des réseaux informels a été soulignée. Dans ces réseaux, les points focaux de sécurité peuvent échanger des informations entre collègues et homologues, actuels et anciens, et procéder à des vérifications croisées. Une autre ONG nationale a indiqué que lorsqu'elle n'est pas sûre des informations qu'elle a reçues, elle contacte d'autres organisations travaillant dans la même zone pour les recouper et les valider.

3. Renforcement des relations avec les partenaires internationaux

L'établissement d'une relation étroite avec un partenaire financier peut aider les ONG locales et nationales à renforcer la gestion des risques de sécurité. Les ONG internationales et les agences des Nations unies peuvent partager des outils et du matériel avec leurs partenaires de mise en œuvre et les inclure dans des activités de formation. Dans les cas où les organisations locales ont demandé un soutien pour renforcer leurs capacités de gestion des risques de sécurité, elles ont réussi à l'obtenir, bien que souvent de manière ad hoc et informelle.

Exemples :

- Une ONG locale a travaillé avec son partenaire international pour concevoir un plan de sécurité, comprenant une déclaration de mission, une cartographie des risques et un plan d'hibernation. Une fois ces outils créés, l'ONGI les a examinés et a identifié les domaines à améliorer.
- Une ONG nationale s'assure auprès de son partenaire international de la sécurité d'une zone avant de s'y rendre, puis recoupe les informations avec son réseau local.
- Une petite ONG locale qui n'a pas les moyens de se doter d'un personnel de sécurité spécialisé s'en remet au personnel de sécurité d'une ONG nationale plus importante pour obtenir des informations sur les zones à risque et les situations inhabituelles.
- Une ONGI a mentionné le partage des ressources, le transfert de matériel et la formation à la gestion de la sécurité proposée à ses partenaires chargés de la mise en œuvre.

4. Sous-traitance des services de sécurité

Compte tenu des limites budgétaires et du personnel réduit dont disposent généralement les ONG locales et nationales, une solution pour surmonter ces difficultés consiste à recourir à des services de sécurité externalisés. Ces services ne remplacent pas les points focaux de sécurité, mais ils peuvent réduire la charge de travail d'un point focal ayant d'autres responsabilités.

Exemples :

- Une organisation locale a fait part de son expérience de travail avec un consultant en sécurité nationale. Le consultant effectue des analyses sur le terrain, surveille les mouvements et met à jour les plans de sécurité de l'organisation en conséquence. En cas d'activité inhabituelle, le consultant analyse les causes et les conséquences possibles de cette activité et forme les organisations locales sur des sujets tels que la sécurité des mouvements, les premiers secours et la gestion des crises.
- Un groupe de trois ONG nationales a partagé les coûts et a recruté conjointement un consultant en sécurité nationale pour les aider à élaborer des politiques, des outils et des évaluations des risques en matière de sûreté et de sécurité. Le consultant a élaboré des orientations pour l'application des politiques de sécurité qui pourraient être reproduites et facilement expliquées aux nouveaux membres du personnel.
- Plusieurs organisations nationales et internationales ont souligné l'utilité d'un partenariat avec INSO. Une fois que l'organisation devient membre, elle a accès à des informations actualisées sur la sécurité, peut demander des informations supplémentaires et personnalisées avant les missions et peut recevoir des conseils de spécialistes de la sécurité. D'autres organisations ont indiqué qu'en se rapprochant des collègues d'OCHA, elles pouvaient également recevoir des conseils et des informations en matière de sécurité.
- Le Centre de Leadership et des études du Sahel offre une plateforme numérique pour la formation, le renforcement des capacités et le soutien à la gestion des risques sécuritaires, en mettant l'accent sur le contexte du Sahel. Ce centre évalue les capacités des organisations locales, organise des webinaires sur les dangers des explosifs et des mines, ainsi que des ateliers sur les négociations humanitaires avec le Centre de Compétences en Négociations Humanitaires (CCHN). La plateforme est disponible à l'adresse suivante : <https://monsahel.org/>



5. Principes, engagement et comportement humanitaires

L'acceptation étant l'un des principaux piliers de la gestion des risques de sécurité dans le secteur humanitaire, le respect des principes d'impartialité, de neutralité, d'humanité et d'indépendance est essentiel pour obtenir et conserver l'accès à des territoires dans lesquels il peut y avoir une variété d'acteurs et d'intérêts. De même, la sensibilité culturelle, un comportement approprié et une communication affirmée lors des contacts avec les différents acteurs et la communauté sont essentiels pour la sécurité des travailleurs humanitaires.

Dans la région du Sahel, une bonne pratique générale consiste à s'assurer que le personnel opérant dans une certaine zone est d'une ethnie cohérente avec la communauté d'accueil. D'autres aspects tels que la race et le genre jouent également un rôle particulier dans la sécurité du personnel, en fonction de la dynamique du conflit dans chaque zone.

Exemples :

- Une organisation locale a suggéré qu'il est idéal de se rendre dans les communautés avant toute activité pour faire savoir qui elle est et ce qu'elle va faire, mais d'éviter d'y retourner après les activités afin que les communautés ne pensent pas que l'organisation transmet des informations à d'autres types d'acteurs qui pourraient ne pas être acceptés dans la zone.
- Pour que les relations avec les autorités soient fonctionnelles et harmonieuses, les organisations suggèrent que tous les membres du personnel se présentent aux autorités locales et expliquent les activités qu'ils prévoient de mener, tout en vérifiant que tout se passe bien. Certaines organisations présentent leurs points focaux villageois aux autorités afin d'établir une communication directe en cas de besoin.
- Un cadre supérieur d'une ONG locale a déclaré que son réseau d'information, comme les contacts avec les autorités et les chefs de tribus, est l'atout le plus important pour la sécurité. Ils ont également fait remarquer que le réseau ne devait pas interférer avec la neutralité et l'impartialité du travail d'aide.
- Dans certains pays du Sahel, le gouvernement exige une déclaration de mission qui doit être imprimée et conservée avec l'équipe lors de tout déplacement sur le terrain. Diverses organisations ont suggéré d'éviter les opérations sans ce document, car il protège les relations avec le gouvernement et les collaborateurs qui pourraient mener des opérations militaires dans la zone.